



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du mercredi 26 juin 2019, à 13 h**

**Maison du citoyen  
située au 12090, rue Notre-Dame Est,  
salle J.C. Victorien Roy,**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

**PÉRIODE DE QUESTION ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

## 40 – Réglementation

### ADOPTION

#### 40.01 Règlement - Adoption

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1191528007

Adoption du règlement numéro RCA15-30069-2 intitulé : " Règlement modifiant le Règlement sur l'accès à la rampe de mise à l'eau située sur la rue Notre-Dame, à l'Est de la 34e Avenue, dans le secteur de la Pointe-aux-Trembles (RCA15-30069, tel que modifié)", et ce, afin de préciser certaines dispositions d'application."

#### 40.02 Règlement - Adoption

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1194860004

Adoption du règlement RCA18-30086-2 intitulé : " Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2019) (RCA18-30086, tel que modifié) "

## 70 – Autres sujets

#### 70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---